

LE TEMPS

gouvernance Vendredi 13 février 2015

«En France, les quotas ont accru la diversité dans les conseils»

Par Propos recueillis par St. H.

La Française Agnès Touraine relève que la loi hexagonale sur les quotas dans les conseils d'administration augmente la diversité de ces cénacles. Mais elle regrette l'inertie des sociétés à intégrer des femmes spontanément

Agnès Touraine préside l'Institut français des administrateurs (IFA) et participe à plusieurs conseils d'administration (Darty et Belgacom, notamment).

Le Temps: Vous étiez contre les quotas...

Agnès Touraine: En 2007, l'IFA était favorable à l'autorégulation et à un code de bonnes pratiques. Nous avons proposé un taux de 20% de femmes dans les conseils. Mais quatre ans plus tard, celui-ci était toujours bloqué à 8%. La loi s'est avérée nécessaire, sans que ce soit satisfaisant. Mais si on n'opère pas une démarche volontaire, on donne du grain à moudre à ceux qui veulent une loi. C'est ce qui est arrivé et je le regrette, car la diversité dans les instances dirigeantes devrait être un élément naturel, car c'est un enrichissement.

– Quel est l'effet de ce texte sur la composition des conseils d'administration en France?

– Quand le gouvernement a annoncé qu'il y aurait une loi, la part de femmes est passée de 8% à 18% en un an, avant la promulgation. Aujourd'hui, les entreprises du CAC 40 accueillent déjà 32% de femmes. Dès 2017, il faudra atteindre 40%. C'est bien pour la diversité des conseils.

– Quels sont les nouveaux profils?

– Des femmes étrangères ont été nommées, ce qui a fait d'une pierre deux coups en quelque sorte. Le renouvellement forcé par la loi a poussé les conseils à réfléchir à la valeur ajoutée des nouveaux membres, à réfléchir aux profils. Là où certains conseils étaient occupés par des Old Boys' Club, on a fait entrer des gens dotés d'une expérience internationale, ou du numérique, ou des connaisseurs de domaines spécifiques.

– Les quotas sont-ils dévalorisants, comme l'a déclaré au Swiss Board Institute Karin Perraudin, du Groupe Mutuel?

– Les quotas représentent un constat d'échec non pas pour les femmes, mais pour les entreprises. Notre position repose sur les bonnes pratiques. On comprend qu'une entreprise ne soit pas en mesure d'atteindre la parité, mais il faut alors qu'elle explique pourquoi.

